

NOTICE D'UTILISATION ET CONSEILS D'INSTALLATION

Barrière souple de protection piscine



A lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure

Conforme à la norme NF P 90-306

Référence produit : I04000

**AQUALUX – ZA de la MASSANE –BP 135
13533 Saint Rémy de Provence cedex- France
www.aqualux.com**

By AQUALUX
INTERNATIONAL

Sommaire

1. Conseils de sécurité.....	P3
1.1. Conseils généraux de sécurité	P3
1.2. Conseils de sécurité propres aux barrières	P3
2. Présentation	P4
2.1. Caractéristiques	P4
2.2. Composition	P4
3. Installation	P5
3.1. Préparation	P5
3.2. Montage et utilisation	P6
3.2.1. Montage de modules en ligne	P6
3.2.2. Montage de module d'angle	P8
3.2.3. Découpe du module sur mesure	P10
3.2.4. Fixation d'un module à un mur	P10
3.2.5. Système d'ouverture de la barrière de sécurité	P11
4. Conseils d'entretien	P11
5. Garantie	P12

Un enfant se noie en moins de 3 minutes ; aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance des parents

Cette barrière est destinée à limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de cinq ans.

Cette barrière ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.

Avvertissements

- Attention la sécurité n'est assurée qu'avec le moyen d'accès fermé et verrouillé
- Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée de surveillance
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin, aux jeunes enfants, en cas de réparation de la barrière ou du moyen d'accès ou en cas d'enlèvement de la barrière.
- Vérifier l'absence d'objet à proximité de la barrière pouvant inciter ou faciliter l'escalade de la barrière

L'ensemble des recommandations de la sélection du produit jusqu'à sa maintenance est contenu dans le référentiel des bonnes pratiques BP P90-315 "Installation des éléments de protection" édité par AFNOR www.afnor.fr.

Cette barrière est destinée à un usage individuel ; elle n'est pas adaptée à un usage collectif car elle ne dispose pas de dispositif de fermeture automatique

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de cette barrière ne pourra être tenu pour responsable de la chute ou de la noyade de toute personne ou animal. L'installation de votre barrière ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

I. Conseils de sécurité

I.1. Conseils généraux de sécurité

- Un enfant se noie en moins de 3 minutes ; aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance des parents
- Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée du domicile.
- La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.
- La présence d'un parent et/ou d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert. Apposez le pictogramme soulignant le devoir des adultes de surveiller les jeunes enfants. Un exemple de pictogramme est présenté en Figure 1.

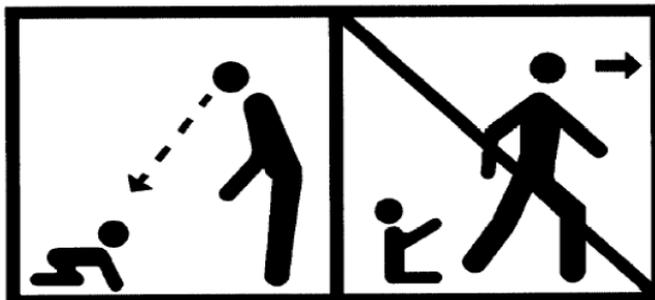


Figure 1. Exemple de pictogramme soulignant le devoir de surveillance des parents

- Apprenez les gestes qui sauvent
- Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :
 - o Pompiers : 18 pour la France ou 112 depuis un téléphone portable
 - o SAMU : 15 pour la France
 - o Centre antipoison.

I.2 Conseils de sécurité propres aux barrières

- Cette barrière ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des adultes responsables, qui reste le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **Attention ! La sécurité n'est assurée qu'avec le moyen d'accès fermé et verrouillé.**
- Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée, de surveillance.
- Cette barrière de sécurité peut être combinée avec un ou plusieurs murs.
Dans ce cas, ces murs ne doivent pas permettre un accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1,10m entre points d'appui) ou leurs propres ouvertures (portes et fenêtres fermées par un dispositif à l'épreuve des enfants). Ces murs ne doivent pas présenter de point d'appui de part et d'autre du point de fixation de la barrière, voir 3.1, Figure 3 Périmètre de sécurité
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la barrière ou du moyen d'accès lors d'un constat de dysfonctionnement ou lors du démontage de la barrière empêchant la sécurisation du bassin.
- Vérifier l'absence d'objet à proximité de la barrière pouvant inciter ou faciliter l'escalade de la barrière.

2. Présentation

2.1 Caractéristiques

- Barrière de protection pour piscine conforme à la norme NF P 90-306 «Barrières de protection et moyens d'accès au bassin».
- Cette barrière est destinée à limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de cinq ans.
- **Cette barrière est destinée à un usage individuel uniquement.**
- Hauteur de la barrière : 1250 mm (du sol au haut du filet)
- Proscrire la présence de tout point d'appui fixe (muret, etc.) ou mobile et :
 - du côté externe de la barrière par rapport au bassin : pour tous les types de barrières (à barraudage ou à panneaux pleins), veiller à l'absence de tout élément dans un rayon de 1,10 m ;
 - du côté interne de la barrière par rapport au bassin : pour les barrières à barraudage uniquement, veiller à l'absence de tout élément à une distance de moins de 0,40 m de la barrière
- Il est recommandé d'installer la barrière de protection à 1 mètre minimum du plan d'eau. Il est recommandé de ne pas installer la barrière trop loin du bassin afin de ne pas perdre l'efficacité de la barrière.
- La barrière doit être installée suivant les recommandations de ce document pour être conforme à la norme.
- L'accès se fait à chaque intersection entre 2 modules.

ATTENTION : Cette barrière souple est démontable mais elle ne doit être démontée que si un autre dispositif de sécurité conforme est installé et en fonctionnement, et sous la surveillance d'un adulte responsable.

2.2 Composition

La barrière de sécurité souple est composée de modules de 3m prémontés prêts à installer (Figure 2). La sécurité du bassin se fait par l'accrochage des modules les uns aux autres à l'aide des loquets de sécurité. L'accès se fait à chaque intersection entre 2 modules.

Chaque module est composé de :

- 4 poteaux (\varnothing 25,8 mm) , aluminium laqué (60 \square m) noir de hauteur 128 cm à l'intérieur desquels sont fixés des tiges inox de 165 mm de hauteur dont 95 mm pour la fixation au sol
- 1 filet en polyester enduit PVC ultra résistant traité anti-UV de 1,245 m avec bordures gansées, couleur noire. Au niveau de la fixation, sur le filet, une étiquette marquée est cousue, rappelant les conseils de sécurité et informations conformément à la norme.
- 1 loquet de sécurité «double action» est fixé sur le poteau. Il permet le verrouillage et le déverrouillage de l'accès au bassin .
- 4 fourreaux (longueur 10cm, diam perçage 16mm, diam collerette 24mm) en thermoplastique à fixer au sol dans lesquels viennent se loger les 4 tiges inox correspondantes.
- **1 loquet de sécurité supplémentaire pour une accroche murale (si nécessaire).**
- **1 fourreau d'ancrage au sol supplémentaire.**
- 1 notice d'installation et d'utilisation

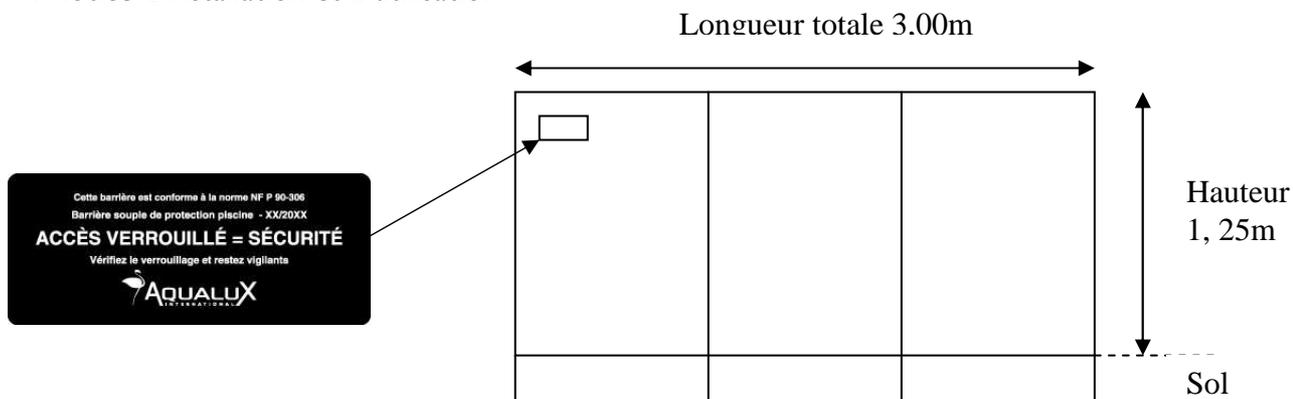


Figure 2. Barrière de sécurité et fourreau de fixation au sol

3. Installation

3.1 Préparation

- La barrière souple doit être montée **sur sol rigide et stabilisé** (exemples : chape béton brute ou carrelée, dallage si celui-ci est suffisamment lié au sol), ou plots en béton spécialement réalisés pour l'installation de la barrière.
- Chaque poteau doit être inséré dans un fourreau (fourni) en thermoplastique fixé dans le sol (avec du mortier à prise rapide si nécessaire).
- Sur le tracé que vous aurez choisi, vous devez obligatoirement proscrire la présence de tout point d'appui fixe (muret, ...) ou mobile (tricycle, ...) de part et d'autre de la barrière dans un rayon de 1,10 m (Cf. Figure 3).
- S'assurer que la garde au sol - inférieure à 25 mm ou comprise entre 45 et 102 mm - pourra être respectée tout le long du tracé de la barrière.

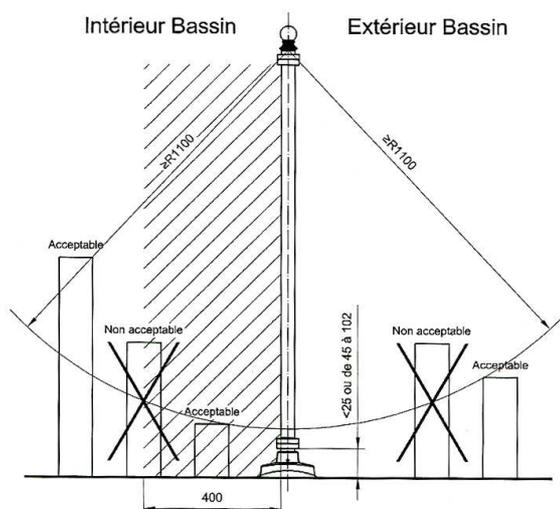


Figure 3. Périmètre de sécurité

Chaque module de 3m doit être installé en ligne droite. Les angles seront toujours réalisés entre deux modules contigus, conformément aux instructions de la section

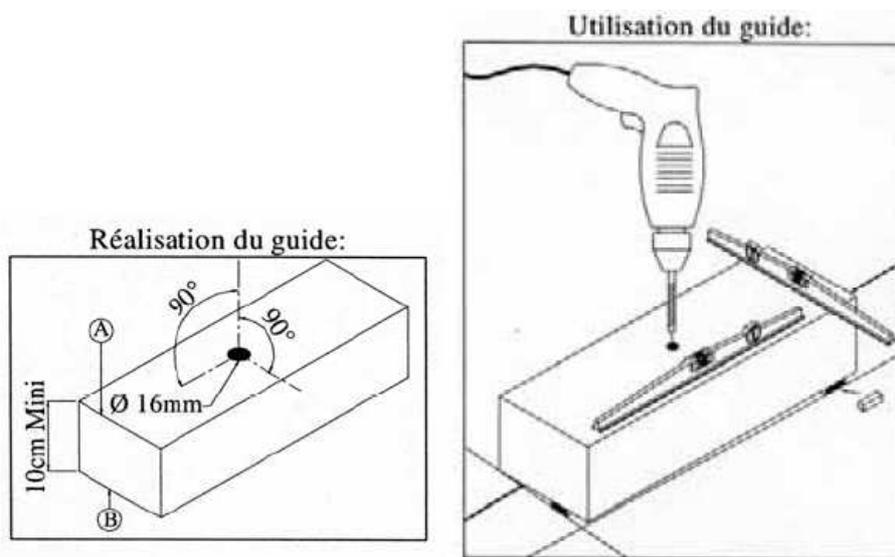
Si vous avez besoin d'informations complémentaires, appeler le **0 892 23 40 23** (0,337€ ttc/min)

La tension du filet et l'alignement des poteaux en partie haute dépendent de la verticalité du perçage.

Conseil :

Pour un perçage précis, réaliser un guide de perçage dans un bois dur comme indiqué :

- Sur une perceuse à colonne ou avec une perceuse équipée d'un support de perçage, percer un trou débouchant de diamètre 16mm. Les surfaces supérieures et inférieures doivent être parfaitement parallèles, pour que le trou soit perpendiculaire aux deux surfaces.
- En visant à travers son trou, centrer le guide sur le repère marqué au sol.
- Si la plage présente des pentes ou des irrégularités, prendre la précaution de caler ce guide pour qu'il soit à niveau dans les deux directions.
- Pendant le perçage, se faire assister par une personne qui maintiendra le guide en position.



3.2 Montage et utilisation

La barrière est implantée au minimum à 1m du plan d'eau et au maximum en limite zone dédiée à l'usage de la piscine en prenant en compte les possibilités de franchissements offerts par les éléments existants et les exigences reprises dans la figure 3 chapitre 3.1

3.2.1 Montage des modules en ligne

Etape A : Montage du 1^{ER} module

1. Tracer l'emplacement de la barrière. Pour les lignes droites, utiliser un cordeau à poudre.
2. Marquer l'emplacement des poteaux au sol. Les trous doivent être percés tous les mètres au minimum, de façon à obtenir une bonne tension entre chaque poteau et ainsi assurer une sécurité optimale (Figure 4). Si vous ne pouvez garantir cette distance entre chaque poteau (même de quelques centimètres), ajuster le filet à la bonne dimension (se reporter au paragraphe 3.2.3 - Découpe d'un module sur mesure).
3. A l'aide d'une perceuse équipée d'un forêt béton de diamètre 16 mm, percer le premier trou parfaitement vertical, sur une profondeur de 100 mm .

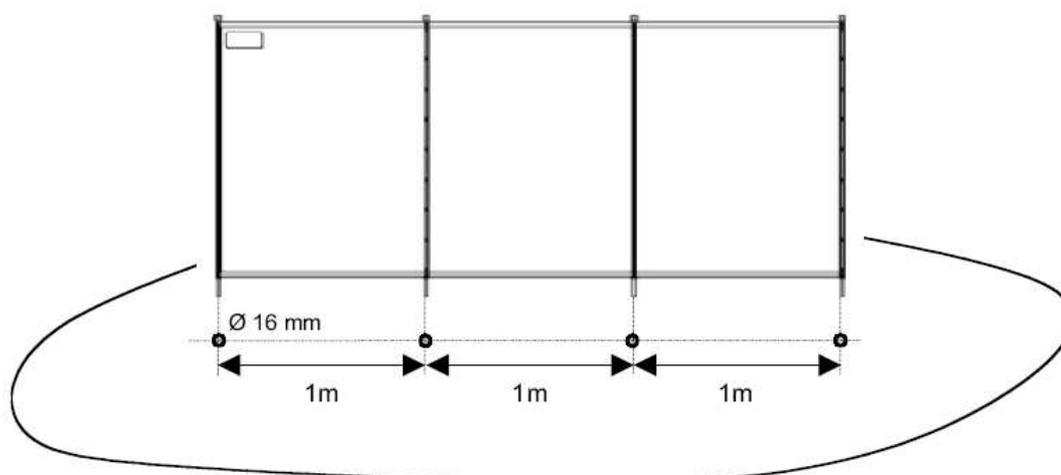


Figure 4. Percer les 4 trous dans le sol Ø16 mm et 100 mm de profondeur

Suivant le type de sol, utiliser un mortier prise rapide pour assurer une bonne fixation au sol du fourreau. Gâcher le mortier de scellement a prise rapide.

4. Fixation du fourreau : Déposer un peu de mortier dans le trou (si nécessaire) et enfoncer la douille dans le trou. S'assurer que le fourreau est bien enfoncé jusqu'au bout : seule la collerette du fourreau doit être visible en surface

(Figure 5). Au besoin utiliser un maillet en caoutchouc. Attention à ne pas détériorer le fourreau en le fixant au sol. Changer le si nécessaire (il y a un fourreau supplémentaire par carton).



Figure 5. Fixation du fourreau d'ancrage au sol

5. Fixation du module : insérer les 4 tiges inox dans les 4 fourreaux d'ancrage fixés dans le sol (le loquet de sécurité et la réglette avec vis doivent être **côté piscine**). La tige inox doit être complètement enfoncée dans le fourreau d'ancrage (Figure 6). Au besoin, utiliser un maillet en caoutchouc pour bien enfoncer chaque poteau dans son fourreau.

6. Tendre le filet et contrôler le marquage au sol du poteau suivant. Si la tension vous semble insuffisante, décaler l'emplacement du perçage.

7. Percer le second trou. Procéder comme précédemment pour installer le second poteau. Répéter ensuite les mêmes opérations pour tous les poteaux du module de 3m.

8. **S'assurer que le filet est bien tendu entre les poteaux** (Figure 7). Vérifier que la garde au sol est inférieure à 25 mm ou comprise entre 45 et 102 mm sur tout le module (Figure 7).



Figure 6. La tige inox doit être complètement enfoncée dans le fourreau d'ancrage (loquet de sécurité **côté bassin**)



Figure 7. S'assurer de la **bonne tension du filet** et du respect de la garde au sol

Etape B : Montage du module suivant

1. A partir du dernier trou du 1^{er} module, percer le premier trou du 2^{ème} module à au moins 75 mm du trou du 1^{er} module (Figure 8). Fixer le fourreau d'ancrage au sol (à l'aide de mortier si nécessaire).

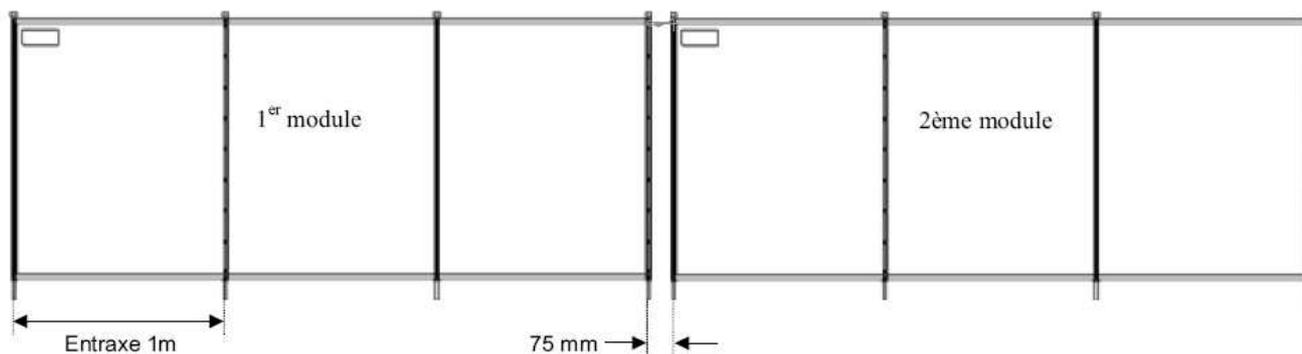


Figure 8. Fixation du module suivant dans l'alignement du précédent

2. Insérer les tiges inox des poteaux dans les fourreaux correspondants (le loquet de sécurité doit être coté intérieur du bassin). Au besoin, utiliser un maillet en caoutchouc pour bien enfoncer chaque poteau dans son fourreau.

S'assurer que le **filet est bien tendu entre chaque poteau** (Figure 9).



Figure 9. Le filet doit être bien tendu entre chaque poteau

Etape C: Lier les 2 modules

Terminer l'installation en liant les 2 modules à l'aide du loquet de sécurité (cf.§3.2.5). Vérifier que le montage des 2 modules permet **d'actionner correctement le loquet**.

Etape D: Le montage des modules suivants, en ligne, s'effectue de la même façon (reproduire les étapes A, B et C).

Pour faire le tour d'un bassin, il peut s'avérer nécessaire de réaliser des angles.

Dans ce cas, se reporter au paragraphe ci-dessous.

3.2.2 Montage des modules en angle

- Un angle doit être constitué obligatoirement par 2 modules. Si nécessaire, recouper l'un et/ou l'autre des modules constituant l'angle (cf. § 3.2.3 -Découpe du filet sur mesure).

Ne pas effectuer d'angle(s) avec un même module (risque de mauvaise tension du filet).

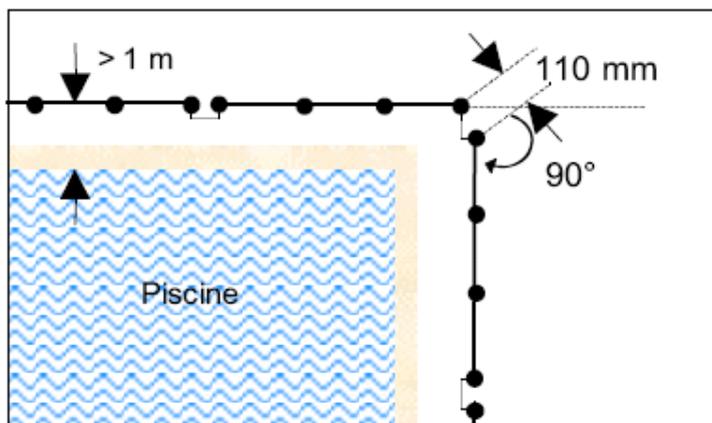
- Les angles autorisés entre 2 modules doivent être compris entre 0° et 90°

(l'angle se mesure entre le prolongement du dernier module et le module suivant – voir Figure 10). Il faut respecter un certain entraxe entre le dernier poteau du 1^{er} module et le 1^{er} poteau du 2^{ème} module

de façon à respecter les cotes de fonctionnement du loquet de sécurité. **Suivant l'angle, cette valeur d'entraxe varie** (cf. Figure 10 et Tableau 1).

- Vérifier, qu'après montage, le filet soit bien tendu et que le loquet s'actionne sans difficulté.

Exemple 1. Cas d'un angle à 90° entre 2 modules : entraxe entre poteaux à respecter = 110 mm



Exemple 2. Cas d'un angle à 45° entre 2 modules : entraxe entre poteaux à respecter = 90 mm

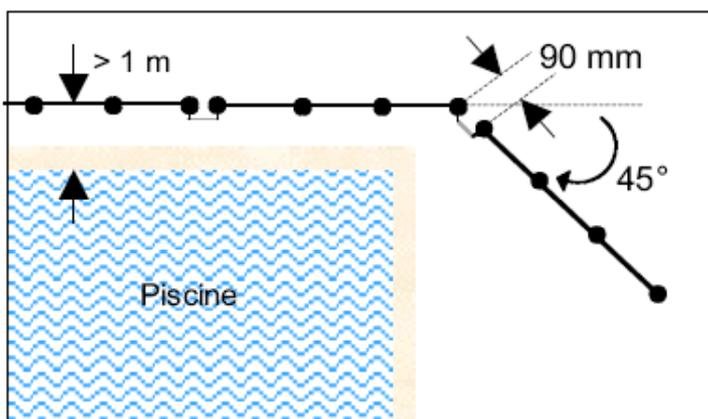


Figure 10. Réalisation d'un angle avec 2 modules : entraxe entre 2 poteaux

Angle entre 2 modules	Entraxe entre poteaux
0°	75mm
30°	80mm
45°	90mm
60°	100mm
90°	110mm

Tableau 1. Entraxes entre poteaux pour différents cas de figure d'angle

Remarque : Si la valeur de l'angle choisie se situe entre 2 valeurs données dans le tableau, prendre l'entraxe donné pour l'angle supérieur (exemple : les 2 modules vont former un angle de 55°, prendre l'entraxe correspondant à l'angle de 60° c'est à dire 100 mm).

3.2.3 Découpe du module sur mesure

Le filet peut se découper afin d'ajuster la longueur du module aux dimensions exactes de votre bassin :

1. Dévisser les 10 vis de la réglette de fixation du filet à l'aide de la clé adaptée et retirer la réglette de fixation afin de libérer le filet (Figure 11).

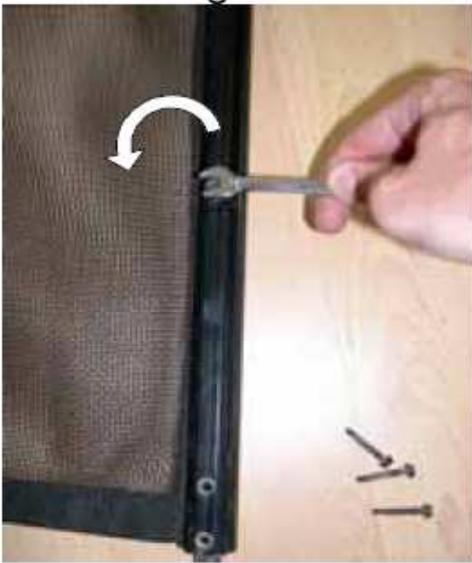


Figure 11. Dévisser les 10 vis de la réglette de fixation afin de libérer le filet

2. Découper le filet à la longueur désirée à l'aide d'un cutter ou de ciseaux adaptés. Pour tracer un trait droit sur la toile, posez celle-ci sur une planche et suivez une maille avec un feutre. Pour la découpe, poussez lentement des ciseaux maintenus entrouverts le long de la ligne tracée.

3. Positionner l'extrémité du filet découpé entre la réglette de fixation et le poteau en aluminium laqué et revisser les 10 vis de fixation dans les trous prévus à cet effet.

4. Marquer les positions des trous pour les 4 poteaux en fonction des nouveaux entraxes entre poteaux obtenus. Fixer les fourreaux et insérer les tiges inox des poteaux dans les fourreaux correspondants (le loquet de sécurité doit être **côté intérieur du bassin**). Au besoin, utiliser un maillet en caoutchouc pour

bien enfoncer chaque poteau dans son fourreau. La tige inox doit être complètement enfoncée dans le fourreau d'ancrage (se reporter aux opérations décrites dans le § 3.2.1 - Montage de modules en ligne).

3.2.4 Fixation d'un module à un mur

Lorsque la barrière est combinée avec un ou plusieurs murs, ces murs ne doivent pas permettre un accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1,10m entre deux points d'appui) ou leurs propres ouvertures (portes et fenêtres fermées par un dispositif à l'épreuve des enfants). Ces murs ne doivent pas présenter de point d'appui de part et d'autre du point de fixation de la barrière, sur une distance de 1,10m.

Vous avez la possibilité de fixer le module au mur à l'aide du loquet de sécurité supplémentaire (livré avec chaque module). Fixer le piton (4,5 mm) du loquet au mur à l'aide d'une cheville adaptée.

La mise en oeuvre doit être conforme au cahier des charges fourni par le fabricant de chevilles.

Le centre du trou du poteau qui sera rattaché au mur doit être à une distance de 80 mm de ce dernier. Lors de l'installation de votre barrière en complément de murs ou d'autres barrières existantes, s'assurer qu'il n'y a pas d'espace supérieur à 100 mm entre la barrière de sécurité et l'autre barrière et/ou mur (**risques de coincement pour un enfant**).

3.2.5 Système d'ouverture de la barrière de sécurité

Ce système est conforme aux exigences de la norme : 3 actions sont nécessaires pour permettre l'ouverture de la barrière et l'accès au bassin (Figure 12).

1. Tirer le ressort et maintenir le dans cette position
2. Sortir la partie courbe du loquet de son logement : l'accès est déverrouillé
3. Sortir le poteau de son fourreau



Figure 12. Principe de fonctionnement du loquet de sécurité

Réaliser les opérations dans le sens inverse pour verrouiller à nouveau l'accès au bassin.

ATTENTION ! Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence même momentanée de surveillance.

4. Conseils d'entretien

- Il est recommandé de vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système de fermeture.
- Il est impératif de changer dans les délais les plus brefs tout élément ou ensemble d'éléments détériorés. N'utiliser que des pièces agréées par le fournisseur / installateur.
- Laver au jet d'eau et à la brosse.
- Les produits abrasifs sont à proscrire.

Cette barrière a été conçue pour limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de cinq ans.

En aucun cas elle ne pourra supporter des efforts exagérés sur les poteaux ou le filet.

Ce type de dégradation ne sera pas sous garantie.

5. Garantie

Les barrières souple de protection sont garanties contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Notre société ne pourra être tenue pour responsable d'une mauvaise tenue de la barrière en cas d'installation sur des sols impropres à la recevoir. En cas de défauts d'installation, les installateurs seront tenus pour seuls responsables.

Les pièces d'usure ne sont pas couvertes par la présente garantie.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale, les défauts résultant d'un montage et /ou d'un emploi non conformes, et les modifications du produit réalisées sans le consentement de notre société.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice d'installation et d'utilisation.

La garantie ne s'appliquera pas en cas de non-respect de ces conditions.

La présentation de la facture correspondant à l'achat du produit sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à notre société sera, au choix de notre société, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services du vendeur. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après vente de notre société, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse preuve du vice caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (article 1641 et suivants du Code Civil). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code Civil).

Assistance technique aux consommateurs

Tel : 0 892 23 40 23 (0,337€ ttc/min)

AQUALUX SAS

ZA de la MASSANE – BP 135 – Saint Rémy de Provence Cedex – FRANCE

SAS au capital de 2 600 000€ - RCS Tarascon B 390 039 949

www.aqualux.com